

# Les grandes étapes de la construction européenne

Par des réalisations concrètes, l'Union européenne s'est construite progressivement depuis plus de 50 ans.

★ **18 avril 1951**

**Signature du Traité de Paris.**

Suite à la déclaration de Robert Schuman, la CECA est créée avec l'accord des six pays : la République Fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

★ **25 mars 1957**

**Signature des Traités de Rome.**

Deux traités sont signés à Rome. Le premier institue la Communauté économique européenne, qui a pour but la mise en place d'un marché commun et le second la Communauté européenne de l'énergie atomique.

★ **1968**

**Réalisation de l'Union douanière.**

Les droits de douane entre les États membres sont abolis et un tarif douanier extérieur commun est mis en place. C'est aussi le début de la politique commerciale commune.

★ **1986**

**Signature de l'Acte unique européen.**

Il prévoit la mise en place d'un marché unique et standardisé en 1993.

★ **1979**

**Elections du Parlement européen au suffrage universel direct.**

Pour la première fois, les membres du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct. Simone Veil est élue Présidente.

★ **1992**

**Signature du Traité de Maastricht.**

Il crée une nouvelle structure et fixe un programme ambitieux : union monétaire pour 1999, création de la notion de citoyenneté européenne et mise en place des nouvelles politiques communes dont une politique étrangère et de sécurité commune.

★ **1997**

**Signature du Traité d'Amsterdam.**

Le Traité d'Amsterdam ajoute l'emploi et les droits des citoyens au cœur de l'UE, renforce la notion de citoyenneté européenne et propose une ébauche de réforme des institutions notamment en renforçant le rôle de co-législateur du Parlement européen et en élargissant le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil.

★ **2001**

**Signature du Traité de Nice.**

Le Traité de Nice réforme les institutions pour que l'UE puisse fonctionner efficacement après son élargissement à 25. Il introduit des innovations concernant la composition de la Commission, la répartition des sièges au Parlement, une nouvelle pondération des voix au sein du Conseil et l'extension des votes à la majorité qualifiée.

★ **1er janvier 1999**

**L'euro : arrivée**

**de la monnaie commune.**

Après la fixation définitive des parités, l'euro devient la monnaie commune dans onze des quinze pays de l'UE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce intègre ce groupe en 2001.

★ **1er janvier 2002**

**Mise en circulation de l'euro.**

Mise en circulation des pièces et billets en euro dans les douze pays ayant adopté la monnaie commune. La Slovaquie rejoint ce groupe en 2007, Chypre et Malte en 2008 et la République tchèque en 2009.

★ **1er mai 2004**

**L'UE accueille dix nouveaux États membres.**

Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie font désormais partie de l'UE.

★ **17 et 18 juin 2004**

**Adoption du projet de Traité Constitutionnel européen.**

Les dirigeants des 25 pays adoptent le premier traité constitutionnel de l'UE. Pour que le traité entre en vigueur, il doit être ratifié par chacun des États membres.

★ **1er janvier 2007**

**L'Europe des 27.**

Le nombre d'États membres est porté à 27 avec l'entrée dans l'UE de la Roumanie et de la Bulgarie.

★ **2005**

**Echec de la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe.**

13 pays ratifient le projet de Constitution et deux pays, la France et les Pays-Bas le rejettent par referendum.

★ **13 décembre 2007**

**Adoption du traité de Lisbonne.**

Les dirigeants des 27 États membres adoptent le Traité de Lisbonne. Le processus de ratification, par voie référendaire ou parlementaire, est achevé. La France a ratifié le 14 février 2008.